L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 4 DECEMBRE 1878. 52me Année

DUFOUR & LINET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI 4 DECEMBRE 1878

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Pleuée J. Spear, au No. 46 de la rue Royale—marchandises neuves nouveau.

Par A. de M. Levy, huissier vendeur, 32 rue des Magasins—marchandises enlevées.

Le Message du Président

Nous pensions pouvoir nous dispenser de commenter le message du président, car nos lecteurs ont déjà pu se former une opinion sur les différentes parties de ce message, dans lequel nous ne trouvons guère à relever que le passage relatif aux Etats du Sud.

Sur la question de la quarantaine, le président paraît être profondément imbu de certains préjugés populaires, et au lieu de recommander une investigation, comme le proposa naguère le bill du sénateur Eastin, il préjuge la question du mode de propagation de la maladie en affirmant qu'elle a été rapidement propagée par les fugitifs venant des villes infectées.

Il évidence également le sentiment public très-fidèle qui voit dans une quarantaine nationale un moyen de salut, et il engage ainsi le Congrès à résoudre dans le sens populaire un problème dont la solution vraie ne devrait être proposée que sur une démonstration irréfutable et non sur des hypothèses.

Le passage du message relatif aux prétendues violations des amendements constitutionnels dans le Sud, témoigne d'un singulier tâtonnement de la part du Président.

Il sait et il le déclare qu'il appartient au Congrès, seul juge de l'élection de ses membres, d'examiner la validité des élections sur lesquelles s'élèvent des contestations. Personne ne songe à disputer au pouvoir judiciaire le droit de rechercher et de poursuivre ceux qui, dans ces élections, ont violé les lois et se sont rendus coupables de faits qualifiés crimes ou délits. Le Président, pour rester dans son rôle, aurait pu dire qu'il était regrettable que dans quelques localités, il y ait eu des plaintes obligeant la justice à intervenir. Mais il ne s'est pas borné à signaler des désordres ou des irrégularités locales, il a lancé des accusations générales contre deux Etats du Sud et des insinuations contre les autres.

En réalité, le Président a réédité, sous une forme plus vague, plus couverte, le vieil acte d'accusation d'outrages, à l'aide duquel son prédécesseur s'était fait autoriser à maintenir dans le Sud le régime des baïonnettes à la place du régime de la Constitution.

On ne peut conclure du langage de M. Hayes qu'il veuille revenir à la méthode militaire de Grant pour corriger le suffrage universel. Tout au plus a-t-il voulu donner une certaine satisfaction à son parti en présentant le peuple du Sud comme un incorrigible ennemi des libertés constitutionnelles. C'est bien assez, c'est trop assurément, de la part du premier magistrat de la république. Aussi ces accusations ne resteront-elles pas sans réponse et déjà une protestation généreuse s'est fait entendre dans la salle des représentants, où M. Fernando Wood a dénoncé cette partie du message.

Si M. Hayes se contentait de faire appel aux autorités judiciaires pour qu'elles remplissent impartialement leur devoir dans la recherche et la poursuite des crimes, il serait à l'abri de tout reproche. Mais quand il ajoute qu'il n'épargnera "aucun moyen en son pouvoir" dans ce but, nous avons le droit de discuter l'emploi de ces moyens.

Nous savons déjà, en effet, qu'on menace de destitution à la Nouvelle-Orléans non seulement les officiers judiciaires, l'avocat du district et le marshall, suspects de tiédeur, mais encore qu'il est question de remplacer tous les fonctionnaires fédéraux qui ne consentiront pas à se faire les instruments actifs d'une croisade politique qui ne ressemble en rien à l'action calme et indépendante de la justice.

On voit que M. Hayes est plus disposé qu'il ne l'a été précédemment, à faire servir l'autorité exécutive dont il est investi, aux fins de son parti. Il sera facile de lui prouver que les agents fédéraux en Louisiane ont été les principaux instigateurs des troubles dont il s'autorise aujourd'hui pour accuser les populations, et que sans leurs intrigues et leurs provocations, il n'y aurait pas de l'ombre de désordres.

En résumé, sans prendre une attitude franchement agressive à l'égard du Sud, le président s'est posé en accusateur et son message est encore plus un défi à la majorité démocratique de la Chambre qu'une menace envers les Etats de notre section. Il a ressuscité dans la politique nationale la question du Sud qui avait disparu. Le défi a été relevé et il fait s'attendre à voir raviver dans la campagne présidentielle de 1880, l'esprit d'antagonisme sectionnel dont le pays avait pu se croire débarrassé, à moins, cependant, que les démocrates au Congrès ne soient assez habiles pour faire avorter cette tentative.

On remarquera, d'ailleurs, que M. Hayes, comme s'il regrettait la concession qu'il a faite aux exigences de son parti, termine ce passage par un correctif dans lequel il exprime l'espoir que la puissance de l'opinion publique imposera ailleurs aux préjugés politiques, ou aux liens sectionnels et d'Etat. Espérons le aussi.

Nous pesons bonne note de la phrase qui termine le paragraphe relatif à l'exposition de Paris. Le Président compte que la participation des Etats-Unis à ce grand tournoi international produira des résultats utiles et importants en encourageant les relations d'amitié et de commerce avec d'autres nations.

Malheureusement, nous ne trouvons dans le message pas la plus petite suggestion, pas la moindre recommandation en faveur des mesures propres à assurer cette extension de nos relations.

Les questions d'améliorations internes, de navigation, de levées, de lignes de steamers, d'abaissement de tarifs, de traités de commerce sont absolument et systématiquement exclues du Message qui, en dehors de l'attaque contre le Sud, ne contient qu'un plat résumé des rapports des divers ministères.

CHAUSSURES DE PARIS A L'ETOILE ROUGE.—Les dames seront charmées d'apprendre que l'établissement à la mode vient de faire arriver ces fraîches et jolies nouveautés en CHAUSSURES FRANÇAISES; nous citerons quelques articles: Mules en véritable maroquin, garnies de satin de différentes couleurs. Escarpins tout lacés doublés de chevreau Marie Antoinette, escarpins en satin bleu, rouge et faille. Doublures gauches de fourrures assorties en couleur et beaucoup d'autres genres; également un bel assortiment de pantoufles, faites à la main d'un genre nouveau. C'est le premier envoi de ce genre et prière à ETOILE ROUGE toutes les dames voulant chausser bientôt à la française.

Beaux meubles de chambre à coucher, bibliothèques, tables à ouvrage, bureaux bureaux, au Palais de l'Algérie, 600, cette Bourgogne et Pauline.

Convention Commerciale Nationale et Internationale.

Séance du 3 décembre 1878.

La session de la convention commerciale convoquée en juillet dernier par un comité du commerce de la Nouvelle-Orléans pour s'occuper des moyens d'arrêter la dépression du commerce et de l'industrie aux Etats-Unis, a commencé hier 3 décembre 1878.

Bien que plusieurs des délégations nationales ne fussent pas encore arrivées, le nombre des délégués qui se sont rendus à midi au Théâtre des Variétés, local choisi pour les séances, s'élevait à plus de 200.

Dix-sept Etats de l'Union se trouvaient déjà représentés; nous donnerons ci-dessous, lorsque l'organisation sera complète, les noms des Etats, et le nombre des délégués pour chacun d'eux.

La Nouvelle-Orléans était représentée par les délégations suivantes:

Chambre du commerce—William H Burwell, William B Schmidt, Marshal J Smith, W C Raymond, Gideon Townsend, H O Seixas, S H Buck, C J Berry, N K Miller, A H Joseph, E H Wilson, J T McMillen, Adolphe Schreiber, Albert Baldwin, H G Hester, George M Carey, Jas I Day, H Dudley Coleman, A J Gomila, E S Howard, J H Kennard, F J Odendhal, T Tupper, Jas H Oglesby, Jas Bowling, David Jackson, Thomas Gibson, E A Burke.

Bourse au coton—John Phelps, J B Lafitte, Wm A Gwynn, A H May, A Moulton, W C Black, V Mayer, Jno Chaffe, Jno V Moore, I E Gleany, Cyrus Busey, Thos H Hunt, Wm Cunningham, W C C Claiborne, Jr, Jno I Noble, Sam'l Simpson, W A Bell, S B Newman, Jno G Hennard, Henry Abraham.

Chambre syndicale consultative du commerce français—A Carrière, Felix Limet, Pierre Poutz, F Laborde, A Coutin.

Ville de la Nouvelle-Orléans—Charles C Johnson, C L Walker, Joseph Cooper, Octave Vallcette, Charles Cavanac, Peter Marcy, John Hughes, Jacob Hasenger, Joseph Schwartz, Joseph A Shakespeare, W O L Raine, E A Yorke, J A Aikey, Wm A Bell, C E Seric, J A Chalaron, A Maginnis, Joseph McElroy, A W Roewerth, M B Muncy, Cartwright Eustis.

Association des planteurs sucriers—Bradish Johnson, chairman; F S Goode, John S Wallis, E J Gay, Louis Bush, Thos D Mills, A Thomson, Emory Clapp, J Dymond, Duncan F Kenner.

A midi et demi, le général Bussey, président du comité d'arrangements, a appelé l'assemblée à l'ordre.

Après une prière par le révérend Palmer, le gouverneur Nicholls a prononcé un discours de bienvenue court et bien senti, dans lequel il a dit que ce n'était pas dans une pensée égoïste que la Nouvelle Orléans avait invité les représentants de tout le commerce du pays à se réunir en convention, mais dans la pensée que les délibérations de cette assemblée profiteraient au pays tout entier et développeraient les relations sociales et commerciales entre toutes les sections.

La convention, a-t-il dit, doit donner des résultats qui profiteront à tous, au Nord, à l'Ouest, à l'Est et au Sud. Il a terminé en souhaitant une cordiale bienvenue aux visiteurs.

Le discours du gouverneur a été très applaudi.

M. Murray, de Louisville, a répondu en offrant les remerciements des visiteurs pour la cordiale réception qui leur était faite. Il ne s'agit ici, a-t-il dit, ni du Nord solide, ni du Sud solide, il s'agit du pays tout entier solide et uni dans un intérêt commun.

Le général Bussey a exposé alors l'objet de l'invitation qui a amené ici les délégués. Ceux qui sont en cette pensée, dont ont eu en vue de rechercher les moyens de remédier à une situation commerciale qui a été en empirant depuis plusieurs années. Ils considèrent qu'il est du devoir du gouvernement de faire ce que les individus ne peuvent pas faire. Ainsi l'amélioration de la navigation du Mississippi doit être une œuvre nationale à la charge du gouvernement tout comme le drainage des pays marécageux qui doit rendre à la culture d'immenses quantités de terres.

Nous voulons donc demander au Congrès d'apprécier la valeur et l'importance du Mississippi comme voie de transport pour les produits d'une section considérable du pays; cette importance dépasse celle de tous les chemins de fer. Le gouvernement national peut seul prendre le contrôle de cette grande artère fluviale, et par une sage législation, réduire le coût des transports ce qui ajoutera des millions à la valeur des produits.

Tout ce qui tend à diminuer les frais de transport profite aux classes les plus pauvres. Il convient de se demander quelles sont les mesures propres à arrêter la dépression du commerce.

Un autre objet de l'invitation est l'extension du commerce avec l'étranger, le Brésil, le Mexique, l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud notamment, pays qui sont à nos portes. Or, nous n'avons de communications postales avec eux que grâce à la générosité de leurs gouvernements respectifs, car notre Congrès a repoussé un bill accordant un subside pour le transport des malles au Brésil.

On laisse ainsi aux nations européennes le monopole du commerce avec les autres pays de notre propre continent.

L'orateur a parlé ensuite du chemin de fer du Pacifique. Le compagnie unique qui existe actuellement a un monopole dont elle abuse pour demander des prix exorbitants. Il faut une concurrence qui permette aux échanges de prendre l'extension que comportent la production et les besoins des Etats du Pacifique et de ceux de la vallée du Mississippi et de l'Est.

L'orateur a cité des exemples et des chiffres intéressants et après avoir résumé les objets de la convention, il a remercié les délégués du dehors de la promptitude avec laquelle ils avaient répondu à l'invitation. Il les a assurés que si l'épreuve qu'ait été la Nouvelle-Orléans par l'épidémie, elle n'était pas découragée, qu'elle était, au contraire, disposée à reprendre avec énergie l'accomplissement de ses destinées commerciales.

Le général Bussey a présenté ensuite comme président provisoire M. E. D. Holden, de Milwaukee, Wisconsin, qui a prononcé une allocution humoristique, pour expliquer comment il avait été désigné et comment il était à l'improviste appelé à présider. Il a terminé par quelques mots sur les devoirs de la convention.

M. H. G. Hester a été désigné comme secrétaire temporaire.

Après diverses motions et une assez longue discussion, la convention a adopté une résolution de M. Mellogy, du Kentucky, prescrivant que les délégués de chaque Etat nommeraient un membre du comité sur la vérification des pouvoirs et un membre du comité sur l'organisation permanente.

La séance suspendue pendant une demi-heure a été reprise à deux heures, et l'appel des Etats ayant été fait, les deux comités ont été constitués suivant la résolution ci-dessus.

Pendant que les comités étaient retirés pour procéder à leurs travaux, le secrétaire a donné lecture de télégrammes et communications dont quelques-unes seront référées aux comités.

Le comité sur la vérification des pouvoirs a présenté un rapport partiel, duquel il résulte que 17 Etats sont déjà représentés.

La convention a décidé de procéder à son organisation permanente. Le général Fitz Hugh Lee, de la Virginie, a été élu président et M. Holden, du Wisconsin, 1er vice-président. Un vice-président a été en outre désigné pour chaque Etat, l'honorable F. B. Goode a été choisi pour la Louisiane.

M. H. G. Hester a été nommé secrétaire et plusieurs autres secrétaires lui ont été adjoints.

Sur la proposition du comité d'organisation, quatre comités ont été formés, composés chacun d'un membre par Etat. Ces comités sont:

1° Comité sur l'amélioration de la navigation du Mississippi et de ses tributaires et le maintien des eaux en dehors de leurs rives.

2° Comité sur un chemin de fer du Pacifique du Sud.

3° Comité sur le commerce avec les nations étrangères.

4° Comité sur un mémoire à adresser au Congrès au sujet des mesures qu'il dépasse la Convention.

A quatre heures, la Convention s'est ajournée à ce matin dix heures.

AUX MEMBRES DU COMITÉ DE TRENTE SUR LE TRAITÉ DE COMMERCE FRANCO-AMÉRICAIN.—M. John B. Lafitte, président de ce comité, invite tous les membres à se trouver au plus tard de dix heures et demie à onze heures, au Théâtre des Variétés, pour assister à la présentation du projet de traité de commerce franco-américain à la convention.

LOUISIANE.

Le *Journal d'Ibérie* du 30 novembre:

Le temps jusqu'ici s'est admirablement comporté, nous avons plusieurs de nos habitants sucriers qui ont fini leur roulaison, ils sont satisfaits du rendement et de la qualité du sucre.

Nos planteurs cotonniers n'ont pas encore fini la cueillette du coton, dont le rendement est un des plus considérables depuis la guerre.

—Le bateau du tour est passé ici mercredi, montant la Tèche jusqu'à St-Martinville avec un chargement de marchandises de toutes sortes et il est descendu jeudi à 11 heures du soir avec beaucoup de fret.

La *Sentinelle* des Attakapas, du 30 novembre:

Nous avons maintenant 2 bateaux du tour; et le fret ne manque pas. Quant aux bateaux du chemin de fer, ils continuent à ne faire qu'un voyage par semaine à St-Martin.

Le *Méridional* d'Abbéville, du 30 novembre:

Tout danger de fièvre jaune est sans doute passé, puisque les quarantaines sont levées. La Nouvelle-Iberie permet depuis plus d'une semaine, la rentrée de toute marchandise, les dry goods ont une entrée triomphale ici, apportés par le Fuller, steamer de la ligne Pharr venu la semaine dernière. Nos magasins jadis dépourvus, sont comme leurs maîtres au grand complet. Nous allons respirer et avoir le plaisir de voir de nombreux clients patronner nos divers établissements.

—M. Lestie Broussard, notre Greffier de Cour a failli dans la journée de dimanche être victime d'un de ces graves événements qui sont fréquents surtout quand on néglige de surveiller les enfants qui aiment de jouer avec le feu.—Sa maison a failli être la proie des flammes et, sans la présence d'esprit de sa femme, assistée de ses demoiselles, c'en était fait, ce fléau destructeur avait après avoir dévoré la literie, commencé à s'attaquer à la boiserie. Nous sommes heureux d'annoncer que tout n'est borné à quelques pertes insignifiantes.

L'Indicateur de Lafayette, du 30 novembre:

Depuis quelque temps, la malle devient d'une irrégularité déplorable entre nous et la Nouvelle-Orléans, au point d'être très préjudiciable à notre commerce.

Les contracteurs s'obligeaient à fournir une malle quotidienne entre la Nlle-Orléans et Washington par notre ville, mais il semble que tout le blâme s'attache aux transports sur le Tèche, entre Morgan City et la Nlle-Ibérie.

Si la ligne ne juge pas à propos de s'acquitter du service des malles pour lequel elle a contracté, il serait à propos que des représentations fussent soumises au Département et que les mêmes moyens fussent appliqués à cette ligne ainsi que dernièrement dans l'affaire de Hall, le contracteur entre Morgan City et Galveston, c'est à dire que le contrat fût alloué à quelqu'un qui remplisse son devoir.

Le Courrier des Opelousas du 30 novembre:

Les récoltes de coton et de sucre seront très abondantes chez nous cette année. On entend parler de petits moulins à sucre de tous côtés, et de nombreux habitants qui n'avaient jamais planté de cannes auparavant en ont cultivé assez cette année pour faire leur propre provision de sucre et de mélasse. La récolte de maïs, de patates, &c., est aussi très abondante.

Le *Pelican* de la Pointe Coupée, du 30 novembre:

La plupart de nos planteurs ont fini la roulaison.

Nous avons eu, lundi, une pluie torrentielle, qui a dû tomber dans toute la paroisse; elle a été suivie d'un temps froid.

Le résidence de Mme Provosty, veuve de M. Auguste Provosty fils, a été détruite par un incendie, le 27 du courant. La plus grande partie du mobilier a été sauvé, mais quelques ouvrages de prix, qu'on n'aurait pu trouver dans aucune autre bibliothèque, ont été la proie des flammes.

M. Charles Parlange est sa mère sont revenus d'Europe le 23 du courant.

Un rencontre a eu lieu, jeudi soir, entre le professeur Désiré Vallet et le colonel Robert Arlington; ce dernier a reçu quelques grains de petit plomb. La blessure n'a aucune gravité.

Le prix du sucre, sur le marché de la Nlle-Orléans, actuellement au-dessus de quelles sont les mesures propres à arrêter la dépression du commerce.

Un autre objet de l'invitation est l'extension du commerce avec l'étranger, le Brésil, le Mexique, l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud notamment, pays qui sont à nos portes. Or, nous n'avons de communications postales avec eux que grâce à la générosité de leurs gouvernements respectifs, car notre Congrès a repoussé un bill accordant un subside pour le transport des malles au Brésil.

On laisse ainsi aux nations européennes le monopole du commerce avec les autres pays de notre propre continent.

L'orateur a parlé ensuite du chemin de fer du Pacifique. Le compagnie unique qui existe actuellement a un monopole dont elle abuse pour demander des prix exorbitants. Il faut une concurrence qui permette aux échanges de prendre l'extension que comportent la production et les besoins des Etats du Pacifique et de ceux de la vallée du Mississippi et de l'Est.

L'orateur a cité des exemples et des chiffres intéressants et après avoir résumé les objets de la convention, il a remercié les délégués du dehors de la promptitude avec laquelle ils avaient répondu à l'invitation. Il les a assurés que si l'épreuve qu'ait été la Nouvelle-Orléans par l'épidémie, elle n'était pas découragée, qu'elle était, au contraire, disposée à reprendre avec énergie l'accomplissement de ses destinées commerciales.

Le général Bussey a présenté ensuite comme président provisoire M. E. D. Holden, de Milwaukee, Wisconsin, qui a prononcé une allocution humoristique, pour expliquer comment il avait été désigné et comment il était à l'improviste appelé à présider. Il a terminé par quelques mots sur les devoirs de la convention.

M. H. G. Hester a été désigné comme secrétaire temporaire.

Après diverses motions et une assez longue discussion, la convention a adopté une résolution de M. Mellogy, du Kentucky, prescrivant que les délégués de chaque Etat nommeraient un membre du comité sur la vérification des pouvoirs et un membre du comité sur l'organisation permanente.

La séance suspendue pendant une demi-heure a été reprise à deux heures, et l'appel des Etats ayant été fait, les deux comités ont été constitués suivant la résolution ci-dessus.

Pendant que les comités étaient retirés pour procéder à leurs travaux, le secrétaire a donné lecture de télégrammes et communications dont quelques-unes seront référées aux comités.

Le comité sur la vérification des pouvoirs a présenté un rapport partiel, duquel il résulte que 17 Etats sont déjà représentés.

La convention a décidé de procéder à son organisation permanente. Le général Fitz Hugh Lee, de la Virginie, a été élu président et M. Holden, du Wisconsin, 1er vice-président. Un vice-président a été en outre désigné pour chaque Etat, l'honorable F. B. Goode a été choisi pour la Louisiane.

M. H. G. Hester a été nommé secrétaire et plusieurs autres secrétaires lui ont été adjoints.

Sur la proposition du comité d'organisation, quatre comités ont été formés, composés chacun d'un membre par Etat. Ces comités sont:

1° Comité sur l'amélioration de la navigation du Mississippi et de ses tributaires et le maintien des eaux en dehors de leurs rives.

2° Comité sur un chemin de fer du Pacifique du Sud.

3° Comité sur le commerce avec les nations étrangères.

4° Comité sur un mémoire à adresser au Congrès au sujet des mesures qu'il dépasse la Convention.

A quatre heures, la Convention s'est ajournée à ce matin dix heures.

NOUVEAU SERVICE DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.—Nous lisons dans le *Journal de Havre*:

"La Compagnie générale transatlantique ne peut être accusée de rester inactive.

"Il n'en peut approuver ou improuver ses tentatives, selon le degré d'intérêt que s'attache, pour tel ou tel port, spécialement, à ce qu'elle fait; mais, assurément, l'on ne saurait dire qu'elle s'endort sur l'oreiller de la routine et de la subvention."

Voici donc ce que tente, en ce moment, cette Compagnie:

Elle crée, de Marseille, un départ mensuel sur les Antilles, qui, partant du port méditerranéen, le 1er de chaque mois, touchera à Barcelone, Cadix, Ténériffe, et s'en ira, par Saint-Thomas, desservir la Havane. Le service reviendra directement, sans toucher à Ténériffe, par Cadix et Barcelonne, jusqu'à son port d'attache, Marseille.

"Le but de la Compagnie est, évidemment, de créer, pour le Midi de la France et pour l'Italie du Nord—qui en manquent absolument—des relations avec les grandes Antilles. De plus, elle entend faire, au passage en Espagne, à Barcelone et à Cadix, ce que les marines étrangères, anglaise et allemande, font chez nous: prendre du fret pour le golfe du Mexique. Qui donc pourrait songer à s'en plaindre?

"Cette tentative est hardie. La Compagnie générale transatlantique y affecte trois steamers. Le premier, la *Martinique*, est parti déjà du Havre, directement pour les Antilles, et fera son retour à Marseille. Le second, la *Guadeloupe*, partira du Havre pour Marseille, de façon à effectuer son départ régulier le 10 décembre.

"Ainsi Marseille, c'est à dire le sud de la France, et Barcelone et Cadix, c'est-à-dire l'est et le sud de l'Espagne, seront mis en communication avec les grandes Antilles et la Havane. Il y a, assurément, des éléments de fret considérables entre ces différents pays, et à Ténériffe, spécialement, et toucheront les paquebots, il existe un nouveau d'émigration assez remarquable. Ce courant est double: une partie—provenant de deux des Canaries—se dirige vers la Plata; l'autre, provenant des trois îles, s'en va vers la Havane.

"L'avenir, et un avenir prochain, dira si la Compagnie générale transatlantique a été bien inspirée en ouvrant ces lignes."

Depuis plus de trente ans, il est fait usage de sirop Allemand de Mack Wolcott pour les enfants. Ce sirop dégorge les enfants des glaires, règle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, provoquant de la dentition en douceur et sans. D'où un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement démontrée. 25 cents la bouteille.

Un résultat remarquable.—Le nombre de médecins que vous avez consultés ou de remèdes que vous avez essayés, importe peu. Il est décidé maintenant que le sirop Allemand est le seul remède qui ait donné une satisfaction complète dans les maladies de poumon. Il est vrai qu'il y a encore des milliers de personnes qui sont prédisposées à des affections de la gorge ou des poumons, à la consomption, aux hémorragies, à l'asthme, aux refroidissements de poitrine, à la pneumonie, à la toux, etc. qui n'ont aucune connaissance personnelle du Sirop Allemand de Boshee. A ceux-ci nous répondons que l'année dernière, 50,000 bouteilles ont été vendues sans qu'il y ait eu une seule plainte. Que les personnes désireuses de consomption en essayent une bouteille! Telle se guérir 75 cents; elles ne vendent chez tous les droguistes d'Amérique.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Les admirateurs de cet excellent comédien irlandais seront charmés d'apprendre qu'il doit avoir un bénéfice vendredi soir de cette semaine, et qu'il retirera le "Kerry Gow" du zénith de sa gloire et de ses succès pour permettre, pour une soirée seulement, la représentation de la fameuse et excellente pièce de "Maum Cre." Dans ce drame, M Murphy a une occasion rare de déployer son talent et ses aptitudes dramatiques diverses, et soit dans les parties comiques de la pièce où comme un bambard irlandais il dédie l'univers entier de le "mettre dehors;" soit dans la partie pathétique où il chante la magnifique ballade "une poignée de terre" de manière à faire pleurer les amateurs de théâtre les plus blasés, il est toujours un des plus beaux acteurs qui aient paru sur la scène. Ceux qui désirent jouir d'une soirée réellement attrayante se doivent pas manquer d'assister au spectacle de vendredi soir pour le bénéfice de Murphy.

Mais auparavant nous avons encore aujourd'hui en matinée "Kerry Gow" dont le succès a grandi à chaque représentation et qui ne paraît pas devoir s'épuiser de si tôt. Le drame, comme nous l'avons dit, est d'un cru irlandais, mais il n'en vaut pas moins pour cela le réalisme, qui caractérise le caractère, est d'un goût dramatique très tolérable.

NÉCROLOGIE.

CHEVANDIER DE VALDRÔME.

Une dépêche de Paris d'hier, 3 décembre, annonce la mort de M. Jean-Pierre-Napoléon Chevandier de Valdrôme, homme politique français. M. de Valdrôme, né le 17 août 1810, ancien élève de l'Ecole centrale des arts et manufactures, ancien directeur de la manufacture de glaces de Cirey et membre du conseil général pour le canton de Lorquin. Le 24 juillet 1859 il entra au corps législatif comme candidat du gouvernement dans la 3e circonscription de la Meurthe, et fut réélu au même titre, en 1863 et en 1869. Il fut quelque temps ministre de l'intérieur en 1870.

GUSTAVE ANDRÉ.

On télégraphie de Paris, 27 novembre, que M. Gustave André, sénateur est mort dans cette ville. M. André est né le 17 octobre 1805. Ancien notaire à Aigre (Charente) et membre du conseil général pour ce canton, M. André fut nommé représentant du peuple à l'Assemblée législative; il y soutint la politique de l'Elysée. Candidat officiel, il fut envoyé au corps législatif pour la 2e circonscription de la Charente pendant toute la durée de l'empire aux élections de 1852, 1857, 1863 et 1869. Son dévouement à la dynastie impériale lui valut le cordon de commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur (1869); il allait même dit-on, être appelé à siéger au sénat quand éclatèrent la guerre de 1870 et la révolution du 4 septembre.

Après la guerre, il fut, le 2 juillet 1871, élu député de la Charente. Elu en 1876, il fut nommé sénateur du même département par 300 voix sur 500. M. André a toujours voté avec le parti bonapartiste.

BARON DE SAINT-PAUL.

On annonce de Paris la mort de M. Gaston-Paul de Verbigier, baron de Saint-Paul, ancien député. M. de Saint-Paul, né en 1831 à Fabas (Ariège), a été, sous l'empire, sous-préfet de Castres, préfet du Nord, chef du personnel du ministère de l'intérieur, et, en 1869, sénateur. Aux élections de 1876, il fut élu député de l'Ariège. Réélu le 14 octobre 1877, il vit son élection invalidée par la Chambre et fut battu au scrutin qui suivit par le candidat républicain.

BARBLAY.

M. Darblay, le célèbre minotier, est mort le 14, dans sa propriété de Corbeil. Il était né à Auvers (Seine-et-Oise), en 1794, et a été plusieurs fois élu député sous l'empire.

La fortune colossale de M. Darblay échoit à son fils, M. Paul Darblay, qui s'est lui-même distingué par son activité commerciale et par les perfectionnements qu'il a apportés dans la mouture des grains.

BARON D'ADELSWORD.

On annonce la mort du baron d'Adelsword, ministre de Suède et Norvège à Paris.

HIPPOLYTE LUCAS.

M. Hippolyte Lucas, bibliothécaire de l'arsenal, l'homme de lettres bien connu, vient de mourir après une longue maladie. M. Hippolyte Lucas, après avoir écrit dans diverses revues, entra au *Siècle* vers 1837, comme critique dramatique et littéraire; il collabora en outre à un grand nombre d'autres journaux. Il fit jouer au Théâtre-Français et à l'Odéon une vingtaine de pièces, plusieurs imitations du théâtre antique et du théâtre espagnol, le *Testament de Séparis*, le *Médecin de son honneur*, *l'Homme de Phénice*, etc. Il écrivit aussi quelques livrets d'opéra et d'opéra-comique: *l'Etoile de Séville*, *Bélisaire*, *Lalla Roukh*, etc.

M. Hippolyte Lucas était un des fondateurs de la Société des gens de lettres.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

Décédé hier matin à 5 heures 1/2, à l'âge de 28 ans, JEAN BERQEROT, natif de Cazeau, Hautes-Pyrénées, France. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à assister à son enterrement qui aura lieu ce matin à 10 heures. Le corps est exposé rue Hospital No 61 et Bienville et Broad.

De la part de sa veuve et de ses beaux frères.

Sociedad Mercantil de Beneficencia.—Il se convoque general celebrada por esta Sociedad el DOMINGO, primero de Diciembre, para elegidos para regirla durante el año proximo, los oficiales siguientes.

Presidente, Don S PABLO.
Vice-Presidente, Don JUAN MERCADAL.
Secretario, O. SEGUI y GAHONA.
Tesorero, MIGUEL GAPO.

Miembros de la Junta Administrativa.

Don PEDRO ANGLADA.
" PEDRO PUIGSERVER.
" PEDRO SO PELLICER.
" MIGUEL PONS.
" PEDRO CARRERAS.
" MIGUEL RIUDAVETS.
" ANTONIO PELLICER.
" ANTONIO PRATS.

Medico, Dr JUAN DELL ORTO.

De orden del Sr. Presidente,
G. SEGUI y GAHONA,
4 dic—1f Secret.

UNION FRANÇAISE.

A LIEU qu'il a été dit dans le compte-rendu du Ak. ohadid de concours l'Union Française continue à exister, dans la mesure de ses ressources, les familles françaises nécessiteuses.

Très prochainement, nous donnerons les jours et les heures où les dimanches de secours pourront être adressées au bureau.

Par ordre du président,
E. SALOMON,
2 déc—2f Secrétaire-trésorier.

ONE PRICE STORE,

A LA VILLE !
A LA CAMPAGNE !!

Une grande occasion qui est été offerte au public.

Vente extraordinaire

D'HABILLEMENTS tout faits pour hommes, jeunes gens et enfants, qui viennent d'être reçus cette semaine.

1000 PARDESSUS de tout genre qui se vent de véritables bargains.

2000 COSTUMES complets pour hommes, en cachemir de toute nuance, de première qualité et fabriqués dans notre établissement, dont nous garantissons la coupe et l'usage, qui ne vont vendus à $17 50.

1500 COSTUMES d'enfants de tout âge, à des prix qui défient toute concurrence.

PARDESSUS d'enfants, grand assortiment, à partir de $3 50.

500 CAISSES

Chapeaux nouvelles formes,

LINGE de corps, CHEMISES BLANCHES, COLS, des meilleures manufactures de Lowell.

Nous le répétons, n'oubliez pas que nous vous offrons des bargains extraordinaires et que notre stock n'a jamais été si varié et si bien choisi.

Venez vous en convaincre en

ONE PRICE STORE,
Corner St Ann & Old Levee,
195, 197 & 199,
En face du Marché Français à la vieille.

MICHEL LION
1er déc—1m—D Marc S

Le nouveau remède de la Louisiane.

LE plus grand sirop du siècle et de tous les siècles pour la toux, les rhumes, les enterrhes, l'asthme, les bronchites, l'hémorrhagie, la coqueluche, la pneumonie, la phthisie, la poitrine, les poumons, etc. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement démontrée. 25 cents la bouteille.

BANQUIERS:
Londres—SMITH, PAYNE & SMITHS.
Londres—UNION BANK OF LONDON.
New York—The BANK OF NEW YORK, N. B. A.
Nouvelle-Orléans — The STATE NATIONAL BANK.

Des lettres de commerce et de crédit pour voyageurs seront émises par la Banque Nationale d'Etat par l'intermédiaire de la Banque de Nouvelle-Orléans, à New York.

Etat de situation
DE LA
BANQUE NATIONALE D'ÉTAT
A la Nouvelle-Orléans,
A la clôture des affaires, samedi, 30 Novembre 1878.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,246,204 03
Bons des Etats-Unis	50,000 00
Autres bons et sécurités	10,111 50
Banquiers	20,000 00
Autres biens fonciers	50,000 00
Chq pour cent fonds de réalisat.	2,250 00
Autres valeurs en compétant	147,179 85
Dépenses comptées payées	25,944 02
Dû par des agents de réserve ag.	
prouvés	6192,226 99
Dû par des banques et des banquiers	119,128 49
Comptant	601,969 38
	823,318 90
Total	$2,479,312 90

PASSIF.

Capital social	$425,000 00
Fonds de surplus	85,000 00
Autres profits non divisés	130,365 98
Circulation	45,000 00
Dividende non payés	11,910 00
Dû aux déposants	1,560,070 92
Dû aux banques et banquiers	171,945 27
	1,732,015 90
Total	$2,479,312 90

Change coté et vendu sur la Californie.
Change vendu sur le Joint Stock Bank de Londres et A. & M. Rothschild, Paris.
CHAS. L. C. DUFUY,
Caissier.

BANQUE DE NEVADA
de San Francisco,
Agence de New York, Wall St. 62.

Capital payé.....$10,000,000 en or
Surplus, (en bons des Etats-Unis).....2,500,000 en or

C. T. CHRISTENSEN
GEORGE L. BRANDNER } Agents.

Émet des lettres commerciales et des lettres de crédit pour les voyageurs, toutes pour toutes les principales places. Tire sur l'étranger et l'intérieur et fait des transfertes d'argent par le télégraphe et le cable. Donne une attention spéciale à toute commande d'or et d'argent, et aux capitaux et aux collections et garanties en Californie; et s'engage à payer des dividendes sur telles garanties collatérales aux taux bonus.

AVIS.

LE GRAND CONCERT
ET LE
TIRAGE
DE LA
Loterie de l'Etat de la Louisiane
AURONT LIEU
MARDI PROCHAIN,
à l'Académie de Musique,
Sous la surveillance des généraux
J. A. EARLY
ET
G. T. BEAUREGARD.

Le tirage commencera à 10 heures. Les portes seront ouvertes à 8 1/2 heures du matin.

Billet, $10 seulement.

Les premières sont réservées pour dames.

Un billet ou une coupure de billet donne droit à celui qui en est muni à assister au Concert et au Tirage.
4 déc—2f FF

Demande.

PLUSIEURS bonnes OUVRIÈRES en robes, trouveront de l'ouvrage, immédiatement chez
Mme GOLLARD,
4 déc—3f 90 rue Royale.

ACHETEZ VOS
MIROIRS, STORES POUR FENETRES,
CORNICHES ET CADRES POUR PORTRAITS,
AU MAGASIN DE
L. UTER, Emporium de l'Art,
No. 98 RUE ROYALE.
1déc—

ALLEZ A LA CHAPELLERIE
—DE—
MM. REINERTH & MONTARDIER,
Coin des rues Canal et Chartres,
POUR LES CHAPEAUX NOUVEAUX, LES COIFFURES FRAICHES
ET LES PRIX MODIQUES.
1déc—1m FF

B. & W. CRONER
141 RUE DU CANAL,

Abandonnent à leurs amis et à leurs clients que leur nouveau stock de marchandises a été reçu et que l'ouverture en sera faite

LUNDI PROCHAIN.
NOS
ETOFFES POUR ROBES

ont été choisies dans les marchés européens avec le plus grand soin, et sont supérieures à tout ce qui a été jusqu'à présent importé en cette ville. Nous détachons de nouvelles POPELINES des dernières guerres et qualités, depuis 9 cts jusqu'aux plus fine et plus beaux articles, à des prix plus bas que ceux de toutes les maisons des Etats-Unis. Notre

Stock de Marchandises Américaines

est nouveau et complet, et comprend toutes les variétés de genre. Percales françaises 4-4 et Fenland à 7 1/2 cts, valant 20 cts. Toutes les autres marchand